

Liste des présences

Membres parents	Titre	Statut
Claudia Abi Nader	Membre	Présence
Daphney Bernavil	Membre	Présence
Nathalie Blanchet	Membre	Absence
Charline Cropsal	Membre	Présence
Isabelle Duval	Membre	Présence
Djillali Hami	Membre	Absence
Germain Labonté	Membre	Présence
Maria Neumann	Membre	Présence
Bélinda Nzengue	Membre	Absence
Alexandre Poulin	Membre	Présence
Claudia Sayavedra	Membre	Présence
Nassima Ziane	Membre	Absence
Membres participants		
Martin Contant	Représentant du personnel de soutien - SLESS-CSQ	Présence
Geneviève Cossette	Représentant du personnel professionnel	Absence
Daphné Jean-Baptiste	Représentant du personnel enseignant - SERL	Absence
Sylvie Lesage	Représentante des directions d'établissement	Absence
Membre représentant la Direction générale		
Jean-Sébastien DesRosiers	Directeur des Services éducatifs	Présence
Membres de la communauté		
Françoise Charbonneau	Représentante de la communauté CIVAPHL	Absence
Richard Cléroux	Représentant de la communauté Dysphasie Plus	Absence
Membres substitués		
Al Roubab Al Rifai	Substitut No. 3	Présence
Membres invités		
Marie-Hélène Beaulac	Directrice adjointe Services éducatifs	Présence

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance ;

Alexandre Poulin constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 40.

2. Question du public ;

Aucune.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 08 MAI 2023 ;

Il est proposé par Hala Roubab Al Rifai, Substitut, secondée par Claudia Abi Nader, d'adopter l'ordre du jour du 08 Mai.

CCSEDHAA 2023-05-08-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 15 Février 2023 ;

Il est proposé par Isabelle Duval, d'adopter le procès-verbal du 15 février 2023, tel que présenté.

CCSEDHAA 2023-05-08-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivis au procès-verbal du 15 Février 2023 :

- **FORMULAIRE TR-14 ET TR-15 :**

Monsieur DesRosiers explique que le dossier est extrêmement avancé. L'accès aux spécialistes étant difficile ainsi que la lourdeur administrative du processus militent en faveur d'un assouplissement concernant la demande d'un billet médical. A compter de 2022-2023, celui-ci ne sera plus automatiquement demandé, et le dossier sera directement traité par la direction de l'établissement concerné conjointement avec les services éducatifs.

- **TRANSPORT - RETOUR A LA MAISON :**

Monsieur DesRosiers mentionne que, à la suite des travaux effectués, la présence des parents à l'embarquement/débarquement près du domicile doit être maintenue pour des raisons de sécurité. Bien que le service de l'OST donne des directives claires aux transporteurs, un chauffeur pourrait décider de ne pas respecter cette consigne. Lorsque l'OST est avisé de telles situations, il intervient auprès du transporteur concerné.

Cependant, comme le mentionne Monsieur Poulin, le parent peut signer le formulaire de consentement que l'on retrouve dans le document portant sur le transport adapté.

Monsieur DesRosiers recommande également d'inscrire la donnée dans le plan d'intervention au besoin. Ce dossier demeure en suivi, il n'est pas encore clos. **SUIVI**

- **PRESENTATION | CLIENTELE EN SOUTIEN LANGAGIER :**

Un document Powerpoint a été acheminé aux membres du comité. **SUIVI**

- **PRÉSENTATION DE LA VISION DU DÉPLOIEMENT DES PÔLES HDAА AU SECONDAIRE ;**

Les membres du comité sollicitent monsieur DesRosiers, afin d'obtenir l'état de situation par rapport au nombre d'élèves dans les classes spécialisées au CSS de Laval. **SUIVI**

6. Présentation Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Présentation par Anabelle Roy et Annie Goyette

La vidéo de présentation sera transmise par Monsieur Alexandre Poulin aux membres du comité. **SUIVI**

Monsieur DesRosiers mentionne qu'il est important que soit souligné le fait que le volet élève HDAA est mis en évidence, indiquant la préoccupation du CSS de Laval et la non-exclusion de cette clientèle.

Madame Roy explique qu'une vue d'ensemble permet de visualiser les difficultés et indique que les objectifs seraient les mêmes pour toute la clientèle, mais avec différents moyens pour les élèves HDAA.

Monsieur Poulin soulève que 35 % des élèves ont un plan d'intervention à leur entrée au secondaire d'après le PEVR.

Madame Bernavil demande s'il est possible de réintégrer dans le réseau scolaire, des élèves non diagnostiqués et sans plan d'intervention, en cas de décrochage.

Madame Roy confirme qu'un élève peut réintégrer le réseau au moment qu'il le veut. Selon son âge et sa condition (H), il reviendra du côté du secteur des jeunes, ou du côté du secteur des adultes.

Madame Duval se questionne sur la concordance des données par rapport à ce qu'elle entend dans les écoles.

Madame Jean Baptiste demande à savoir ce qui diffère de la planification antérieure.

Madame Roy explique que certains enjeux sont semblables à ceux que l'on retrouve dans le présent PEVR, car le présent est en continuité et que le tout est associé au plan stratégique ministériel. Au niveau des objectifs, selon les données que nous avons, ceux-ci bien qu'ambitieux, semblent réalisables.

Madame Beulac ajoute que concrètement des données nominales et raffinées feront en sorte que les enseignants se sentiront plus interpellés.

Monsieur DesRosiers souligne que le CSS de Laval, via son PEVR (enjeux, objectifs) démontre qu'il vise, via une approche diversifiée, une plus grande réussite des élèves qui sont placés sous sa responsabilité.

Monsieur Poulin indique que la vétusté bâtiments et le bien être des intervenants et des élèves ne figurent pas dans le PEVR.

Concernant le volet du bien-être, Madame Roy explique que nous travaillons avec un partenaire universitaire (UdeM), pour recenser la donnée et éventuellement, déposer des initiatives.

SUIVI

7. Plan de localisation EHDAA

Présentation par Philippe Dang

Monsieur Poulin demande s'il n'y a pas d'obligation de maintenir le pôle tant qu'il y a des élèves, Monsieur Dang répond que le pôle est fermé si la diminution de clientèle fait en sorte que le service ne peut être organisé convenablement. C'est le cas en classe SA à St-Gilles ainsi qu'en classe SC à le Tandem.

Les communications aux parents, ont été faites par l'école St-Gilles et par l'école le Tandem. Un suivi détaillé venant expliciter les actions prises par les milieux pour permettre une transition harmonieuse sera fait, lors de la prochaine rencontre.

SUIVI

8. Comité aviseur pour le Plan d'intervention

Reporté à la prochaine rencontre, approuvé par l'ensemble des membres.

9. Mot représentants des sous-comités :

9.1 Comité communication ;

Rien à signaler.

9.2 Comité du prix persévérance ;

Un tirage a été fait par lecture de 30 numéros par les membres présents (tour de table), pour remise d'une bourse de 50 \$ aux récipiendaires.

9.3 Comité aviseur CREBP ;

Reporté à la prochaine rencontre, approuvé par l'ensemble des membres.

9.4 Comité ententes extraterritoriales.

Madame Beaulac rapporte que l'objectif des ententes est d'offrir le meilleur service à l'élève possible, eu égard aux ressources disponibles. Comme le CSS de Laval regroupe quatre écoles à mandat régional, celui-ci reçoit beaucoup plus d'élèves qu'il n'en redirige ailleurs. C'est un chantier en constante évolution, et cette année fut une année record d'accueil d'ententes extraterritoriales (en provenance d'autres CSS).

10. Mot du président ;

Monsieur Poulin émet son opinion concernant la trajectoire de la gouvernance au Québec. D'après lui, les centres de services scolaires perdent peu à peu de leur identité au profit d'une standardisation nationale, alors qu'à son avis, chaque région à sa réalité.

11. Mot du représentant du comité de parents ;

Rien à signaler

12. Mot du directeur des Services éducatifs ;

Monsieur DesRosiers mentionne que plusieurs écoles ont participé au grand défi AlterGo. Alphonse Desjardins, Jean Piaget, Leblanc, Curé-Antoine Labelle, et plusieurs ont même remportés des médailles dans plusieurs disciplines.

L'École des Aventuriers a souligné le mois de l'autisme par des activités diverses, offrant même une soirée répit aux parents.

Comme mentionné dans un courriel qui a été adressé aux membres du comité, l'ouverture de la nouvelle école secondaire de Pont-Viau est reporté, car les travaux ont pris trop de retard. **SUIVI**

Monsieur DesRosiers fait finalement un retour sur un courriel qu'un membre du comité a fait parvenir au reste du comité. Il explique que ce type de courriel ne peut avoir sa place, car il ne rejoint pas les rôles et mandats du comité. Comme ce membre n'est pas présent à la rencontre, Monsieur DesRosiers assurera son

suivi plus tard avec cette personne. Les autres membres du comité sont d'accord avec la position de Monsieur DesRosiers.

SUIVI

13. Varia ;

Aucun point.

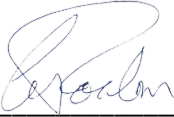
14. Levée de la séance.

À 21 h 52, l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Monsieur Poulin en propose la levée.

CCSEDHAA 2023-05-08-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Charline Cropsal
Secrétaire exécutive



Alexandre Poulin
Président